



L'Édito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

Suite aux dernières élections municipales, les Autorités tiennent encore à vous remercier de votre soutien. En fin d'année, nous aurons effectué les six premiers mois de la législature 2021-2026. Les traditionnels et différents préavis de début de législature ont été adoptés ou vont passer prochainement au Conseil communal ; notons que le préavis concernant la fiscalité communale ne prévoit aucune augmentation pour 2022.

Par contre, le prix de l'eau va augmenter quelque peu, suite à la décision de la Sagenord SA.

Durant cette année 2021, nombre de manifestations n'ont hélas pu être organisées en raison de la pandémie de Coronavirus induisant des normes sanitaires contraignantes et de plus très changeantes... L'actuel cinquième vague de ce virus ne va guère changer la donne. Certes, le pass sanitaire introduit au deuxième semestre 2021 a permis de déverrouiller nombre d'activités.

Cette pandémie a causé des millions de morts, de malades et de personnes souffrant psychologiquement, sans parler de tous les effets collatéraux ou matériels d'une gravité particulière.

Tout ceci a donc un fort impact sur la vie de tout un chacun, moralement et matériellement.

Dans le propos de certains, l'on entend aussi une forme de résignation ou peut-être de réalisme avec le « Il faudra bien vivre avec... », comme c'est le cas pour d'autres maladies fortement contagieuses.

Sommaire :

L'Édito du Syndic	1 - 2
Conseil communal	3 - 4
Infos diverses	5 - 6
Jeunesse	7
Montajoie	8 - 9
Divertissement	10
Paroisse	11
Annonces	12

Après tout, notre civilisation et notre époque nous ont presque laissé croire que tous les maux (maladies, guerres, etc.) seront bientôt bannis de l'Histoire, grâce aux progrès ou aux technologies.

La nature nous rappelle périodiquement la finitude de l'Homme, même si son espérance est grande.

Espérons donc très vivement une année 2022 plus joyeuse ou plus souriante, permettant à notre échelle de pouvoir réaliser nos traditionnelles fêtes ou soirées ! Nos associations sont prêtes et vous serez informés en temps opportun.

De plus, nous souhaitons notamment pouvoir inviter les nouveaux citoyens et les nouveaux habitants, mais encore rétablir toutes les autres manifestations officielles, dès que possible et avec toute la prudence requise.

Aussi, au nom de la Municipalité et en mon nom, je vous souhaite une très lumineuse fête de la Nativité et tous nos meilleurs vœux à l'occasion de l'An neuf !

Que 2022 vous apporte santé, bonheur et prospérité !

Très cordialement,

Le Syndic Frédéric R. Rohner



Extraits de Procès-Verbaux

Séance du 28 juin 2021:



Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 19 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- approuvé les comptes 2020 avec **Fr. 4'371'489.00** aux revenus, **Fr. 4'371'445.00** aux charges, laissant apparaître un bénéfice de Fr. 44.00 après amortissements, attributions et prélèvements aux fonds de réserve.
- approuvé le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2020.
- adopté le préavis 42/21 relatif à une demande de crédit de Fr. 100'000.00 pour le remplacement des barrières de sécurité au centre du village et du parking souterrain.
- adopté le préavis 43/21 relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale en matières de défense incendie et de secours de la région du Nord Vaudois (SDIS).
- pris en considération et renvoyé à la Municipalité une motion déposée par Mmes Corinne Baltar, Vanessa Hautier et M. Jean-Marc Layaz concernant l'entretien des routes et une remise à jour de l'échéancier des travaux prévus.
- pris en considération et renvoyé à la Municipalité une motion déposée par Mmes Orlita Lefebvre, Dominga Leuenberger et Fabienne Steiner concernant « Une place de jeux, un lieu pour se rencontrer, se dépenser, s'amuser ».
- pris en considération et renvoyé à la Municipalité un postulat déposé par Mmes Dominga Leuenberger, Fabienne Steiner, Orlita Lefebvre, Blandine Girard, Vanessa Hautier et Corinne Baltar concernant « Pour une bonne communication de la Municipalité ».
- renvoyé à la Municipalité une interpellation déposée par Mmes Orlita Lefebvre et Blandine Girard concernant « le raccordement des bâtiments publics à la fibre optique, en priorité l'école ».
- pris en considération et renvoyé à la Municipalité un postulat déposé par M. Jean-Marc Layaz concernant « Une protection de l'école, de la grande salle, du vieux collège contre les rayonnements dus à l'installation de l'antenne 5G ».

Séance du 27 septembre 2021:

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 23 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- assermenté Mme Elisa Mira.
- adopté les art. 1 à 7 du préavis municipal N°1/21 concernant l'octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations immobilières et de plaider en cas de litige, dans le cadre de la Loi sur les communes.
- adopté les art. 1 à 7 du préavis municipal N°2/21 concernant l'octroi d'une autorisation générale de dépenses, urgentes et imprévisibles, relatives à la gestion des biens publics.
- adopté les art. 1 à 3 du préavis municipal le préavis municipal N°3/21 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 au taux inchangé de **61%** de l'impôt cantonal de base.
- amendé et adopté les Art. 1 et 2 du préavis municipal No 4/21 relatif à la fixation des indemnités et rémunérations pour le Conseil communal et la Municipalité.
- amendé et adopté le préavis municipal N°5/21 relatif à la fixation des indemnités et rémunérations pour le Conseil communal et la Municipalité..

Prochaine séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

13.12.2021 à 20h00

à la Salle du Conseil de la Maison de commune.

Routes - déneigement

Nous rappelons aux propriétaires de véhicules automobiles qu'ils ne doivent pas se garer en bordure des routes, cela gêne le passage de la lame à neige.

La commune ne se rend pas responsable des dégâts qui pourraient être causés aux véhicules mal parqués.

Merci de votre compréhension !



Ramassage du papier, carton et ordures ménagères



Pendant cette période des Fêtes de fin d'année, le ramassage des ordures aura lieu comme d'habitude soit, les jeudis 23 et 30 décembre.

De plus, nous vous rappelons que **le ramassage du papier ne se fera pas en décembre.**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et collaboration.

Service de la Voirie

Eau – augmentation du tarif en 2022

Nous vous informons des augmentations de taxe de consommation d'eau suite à la décision de Sagenord SA, selon les tarifs suivants :

De 1 à 100m ³	CHF 2.70 le m ³
De 101 à 600m ³	CHF 2.60 le m ³
Dès 601m ³	CHF 2.50 le m ³



Valable dès le 1^{er} janvier 2022

Agenda – prochains événements à Montagny

- 3 décembre 2021 *Illumination de l'Etoile, rendez-vous à 18h30 sur la Place du village*
 4-5 février 2022 *Soirées de gymnastique organisée par la FSG 20h15 début du spectacle*

Santé – installation de défibrillateurs



Nous vous informons que deux défibrillateurs ont été posés au sein de notre Commune.

- le premier se trouve à droite du pilier public de la Place du Village
- et l'autre à la Grande Salle

En cas de problème cardiaque ou autre impératif de santé, nous vous rappelons que le numéro d'urgence à composer est le **144**.

D'autre part, nous vous conseillons de télécharger les applications en matière de santé « Premiers secours » et « Urgences Vaud », fournissant des informations utiles en cas de besoin.

Vignes – filets de protection

Il existe plusieurs moyens pour protéger le vignoble et les arbres fruitiers des oiseaux gourmands, sans porter atteinte à la faune de ces biotopes.

Effarouchement optique ou acoustique, tir à blanc des garde-vigne, filets... Les mesures ne manquent pas pour éloigner les oiseaux des vignes et vergers. Toutes ont leurs avantages et inconvénients. Toutes doivent, en tous les cas, préserver la petite faune présente dans ces milieux. En effet, un filet mal posé, trainant par terre, peut être un piège redoutable pour les oiseaux, hérissons et reptiles, et expose son auteur au risque d'une poursuite pénale.



Suite à l'intervention d'un conseiller communal et soucieuse du bien-être de la faune sauvage la Municipalité souhaiterait suggérer à tous les propriétaires de vigne, de privilégier des filets respectant au mieux la faune et l'environnement.

En effet, l'utilisation de ces derniers lorsqu'ils sont la seule mesure efficace, devraient être pourvus de couleur claire et voyante, à mailles larges ou de 40x40 mm maximum, permettant ainsi d'éviter la capture involontaire des petits animaux.

Jeunesse de Montagny

TELETHON

Pour soutenir le Téléthon 2021, les membres de la Jeunesse de Montagny se rendront à pied depuis le village de Montagny jusqu'à Morrens, lieu où le téléthon des jeunesses est organisé cette année.

Nous vous proposons la possibilité de sponsoriser les 28 kilomètres effectués par la Jeunesse au prix de votre bon cœur. La somme récoltée sera versée en faveur de la Fondation Téléthon Action Suisse.

Quelques informations pratiques :

- Départ de la marche **samedi 4 décembre 2021** à 8h30 depuis la Place du village, avec une voiture balai.
- Paiement via le compte bancaire de la Jeunesse avant le 4 décembre (merci d'indiquer le motif du versement) : CH48 8080 8004 0079 3108 5. Si vous souhaitez payer par un autre moyen (cash/twint), merci d'appeler le numéro indiqué ci-dessous.
- Pour tous autres renseignements : 079.646.47.44 (Vanessa Moser)



Cuvée de Noël

La Jeunesse de Montagny vous convie le **samedi 11 décembre 2021** sur la Place du village de Montagny pour un apéro de Noël, dès 16h30.

Chauffage, vin chaud et petites gourmandises seront au rendez-vous.

Vous aurez également la possibilité de découvrir, de déguster et d'acheter la cuvée de la jeunesse, le Chasselas du domaine de la Boulaz à Bonvillars.

Nous vous attendons nombreux !



Montajoie - retrospective 2020-2021



La vie de cette association forte de plus de 50 membres de tous âges, habitants de la commune, reprend petit-à-petit, suite à l'arrêt de la plupart de ses activités depuis mars 2020. Elle propose des activités intergénérationnelles diverses.

Durant 2020-2021, l'essentiel des activités s'est résumé :

1/ Au **groupe des marcheurs**, qui, tous les mardis matins, se retrouvent soit à 8h30 (pour une marche d'environ 2h (contact : Anne-Marie Forchelet – 076 532 51 15) ou à 9h15 pour une marche plus courte (contact : Joan Vadillo – 079 782 09 87). Les 2 groupes se retrouvent ensuite au local de l'Ancien collège pour partager tous ensemble un café bienvenu ! Depuis le début de cette activité (avril 2015), nous approchons des 270 marches, représentant environ 1800 km...Quelques paires de chaussures ont donc déjà été usées !!!



2/ Au **suivi du projet du jardin** du chemin des Corbes : En 2021, l'équipe des jardiniers et jardinières amateurs, a surtout entretenu,



.....désherbé, planté dans les bacs, installé une arche, approprié, tondu, tout cela dans la joie et la bonne humeur !

Montajoie - suite

Pour finaliser le tout, l'entreprise Pury a préparé un espace avec du tout-venant afin de pouvoir y ajouter une table et deux bancs ; l'entreprise a également égalisé la partie laissée en friche, où l'équipe de Montajoie a semé ensuite un gazon fleuri. Un apéritif fin juin, ainsi que des cafés, les jeudis matins, ont fait de ce jardin, un lieu de réunion et de convivialité durant la belle saison.



Les cafés du jeudi ont maintenant repris au local, situé au rez-de-chaussée de l'Ancien collège, entre 9h et 11h. Pour y participer, n'oubliez pas votre Pass COVID !

L'assemblée générale de l'Association Montajoie a eu lieu le lundi 1^{er} novembre. Divers projets et idées pour 2022 ont été proposés : inauguration officielle du jardin, cours de gymnastique chinoise, après-midi photos, après-midi jeux, cours de gymnastique assise, cours de danse en cercle, sorties-découvertes d'une journée, repas de midi... Toutes ces idées vont être étudiées, travaillées par quelques membres, et certaines vous seront proposées dès janvier 2022.

En cette fin d'année, Montajoie participera également à l'organisation de l'illumination de l'étoile de l'église, avec cortège aux lampions, musique, apéritif avec thé de Noël, vin chaud et pâtisserie.

Prochaine réunion du « groupe habitants » (auquel tout membre de l'Association peut prendre part) afin de travailler ces diverses propositions : le lundi 17 janvier 2022, à 15h, au local sous l'Ancien collège.

Pour devenir membre de l'Association et pour toute information, vous pouvez contacter
Anne-Marie Forchelet – 076 532 51 15

Grandson classique & Montagny baroque**Dimanche 16 janvier 2022****17h****Temple de Grandson**

Guy BOVET, orgue
Sebastian SINGER, violoncelle
André FISCHER, guitare
Haendel, Vivaldi, Bovet, Piazzola et C. Franck
Coproductioin : Le Tireur d'Epine

Dimanche 13 février 2022**17h****Château de Grandson**

Récital piano
Christophe STURZENEGGER
Clara et Robert Schumann, Richard Strauss

Dimanche 10 avril 2022**17h****Temple de Grandson**

Ensemble vocal et instrumental « Emocio »
Direction : Stéphane MOOSER
Buxtehude : Les Membres Jesu Nostri, Œuvres de Knut Nystedt et Philippe Hersant

Dimanche 15 mai 2022**17h****Temple de Montagny-près-Yverdon**

Quintet instrumental de l'Ensemble baroque du Léman
Basson – 2 hautbois – violone - clavecin
Clara et Robert Schumann, Richard Strauss

Réservation-location : www.concertsdegrandson.net**024 445 51 10**

Paroisse réformée de Montagny – Champvent



Paroisse de
Montagny-Champvent

Venez visiter la **crèche de Noël** réalisée dans le garage de la Cure
(Ch. de Cotty-Dessus 2)

Du mercredi soir 15 décembre au 6 janvier, de 6h à 23h30

Invitation à un moment de partage ouvert à tous, avec soupe et vin chaud :
le **mercredi 15 décembre**, de 18h à 20h

La paroisse vous propose divers rendez-vous sympathiques et conviviaux :

- **Dimanche 5 décembre**, 10h à l'église de Montagny, culte avec la participation de Chor'Hom. Apéritif.
- **Mardi 21 décembre**, Noël paroissial pour tous (enfants et parents, jeunes et moins jeunes) à Method : « Un ange passe... suivons-le ! » Dès 18h, rendez-vous sur la place du village à Method. Départ à 18h30 du cortège en musique (prenez vos lanternes). Vers 19h15, célébration à l'église, puis collation.
- **Vendredi 24 décembre, Veillée de Noël** : à 23h à l'église de Method. Avec chant par la Chorale ad hoc « Noël en Chœur », conte et Sainte-Cène. Vin chaud et thé à la cannelle.
- **Samedi 25 décembre, culte de Noël** : à 10h à l'église de Montagny, Cène.
- **Dimanche 2 janvier, culte de Nouvel An** : à 10h30 à l'église de Chamblon, Cène.
- **Dimanche 9 janvier, culte avec la fanfare l'Alliance de Baulmes-Champvent** : à 10h à l'église de Champvent. Animation pour les enfants.
- **Dimanche 6 février, Brunch paroissial de solidarité** : à la salle du Pétrole à Treycovagnes. 10h30, culte animé avec des catéchumènes et la chorale de Method-Suscévaz, apéritif. Dès 12h, repas; puis vers 14h, présentation du projet soutenu: les actions parrainages pour les Réfugiés dans notre région, avec Thérèse Aubert, diacre solidarités.

Visitez le nouveau site internet de la paroisse : montagny-champvent.eerv.ch

Vous avez envie d'une visite, d'un temps d'échange et de partage, ou d'une Sainte-Cène à domicile, n'hésitez pas à contacter la pasteure :

Anne-Christine Rapin, 021 331 56 47 – 076 429 35 47

**Commune de
Montagny**

Administration communale
Ch. du Clos Lucens 1
1442 Montagny-près-Yverdon

Case postale 41
1440 Montagny-Chamard

TÉLÉPHONE :
024 447 21 71

FAX :
024 447 21 70

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:
contact@montagny.ch

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.montagny.ch

Service de la Voirie

Nous vous rappelons que le Service de voirie se tient à votre disposition au 078 911 57 57.

Fermeture de fin d'année de l'administration communale.

Durant la période de fin d'année, nos bureaux seront fermés du

Jeudi 23 décembre 2021 à 12h00

Au lundi 3 janvier 2022 à 08h00

***Joyeuses Fêtes de fin d'année***

Nous vous souhaitons de Joyeuses et belles Fêtes de Noël ainsi que tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.